

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La « Cellulose de Strasbourg », nouvelle usine établie au Port du Rhin, montrait le schéma de sa fabrication utilisant annuellement 200.000 stères de rondins d'épicéa et de sapin. L'usine, qui occupe 650 personnes, est équipée pour produire annuellement 35.000 tonnes de cellulose et, comme sous-produit, 18.000 hectolitres d'alcool.

Une promenade rapide le long du train permettait de noter divers stands : appareils de chauffage et de cuisine au bois et au charbon de bois.

Chacune des voitures était chauffée par des poêles à bois.

Le train a stationné, successivement, dans les localités les plus importantes des trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et des conférences ont été faites, dans la plupart d'entre elles, par les officiers forestiers du Service local. Ces conférences avaient pour but de renseigner davantage le public sur la question du gaz des forêts et sur la réhabilitation du bois dans ses emplois les plus modernes, comme les plus traditionnels, tels que le chauffage et la cuisson.

Ces manifestations, dont l'actualité a attiré un grand nombre de visiteurs, ont été favorablement accueillies par le public et ont utilement contribué à la grande œuvre de revalorisation de la forêt française, entreprise et poursuivie par le Ministre de l'Agriculture depuis ces dernières années. GG.

(« Bulletin trimestriel de la Société lorraine des amis des arbres », n° 71; mai 1938.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy.** Tome VI, fasc. 2; 178 p., avec 9 planches hors texte, 2 cartes et quelques figures dans le texte. — Editeur : Berger-Levrault, à Nancy. — 1937.

Ce fascicule débute par une série d'articles se rapportant à la pisciculture : « Etudes concernant les eaux résiduaires d'industries. »

L'exposé suivant, d'un intérêt plus immédiat pour le forestier, est intitulé : *Etudes sur la répartition des essences forestières en France.*

Dans une *Introduction*, M. Ph. Guinier, directeur de l'Ecole forestière de Nancy, expose l'histoire de ces « Etudes ». En 1913, à l'occasion du Congrès forestier international, présentant un rapport sur la répartition des végétaux ligneux en France, il dénonçait la pauvreté de la documentation alors existante. Il concluait ainsi : « Le moment est venu de se mettre à l'œuvre. Le travail à entreprendre est de longue haleine. C'est par une collaboration aussi large que possible des botanistes, des forestiers, de tous ceux qui s'intéressent à la forêt que l'on pourra atteindre le but. »

A ce moment, on disposait en France de documents en somme peu nombreux. C'était, d'abord, la *Flore forestière* de Mathieu (1<sup>re</sup> édition 1858).

Puis, la *Statistique forestière*, publiée par l'Administration des forêts, en 1878. Or, ce dernier travail, « très consciencieux, est pourtant complètement insuffisant. » Et cela parce qu'on a pris comme base la circonscription administrative, le département ou, plus fréquemment, le cantonnement forestier, et l'on n'a considéré que les forêts soumises au régime forestier, soit environ un tiers de l'étendue boisée totale. M. Guinier s'élève avec raison contre semblable façon de procéder. « D'une façon générale, dit-il, c'est une méthode inacceptable que de s'appuyer, pour l'étude de faits naturels, sur des divisions administratives purement arbitraires. »

Dès lors, la situation s'est améliorée. Les botanistes qui, dans leur majorité, ont trop longtemps négligé les *études dendrologiques*, ont heureusement évolué. Les arbres se sont enfin imposés, eux aussi, à leur attention. Petit à petit, les botanistes ont été amenés non seulement à signaler la présence des arbres, mais à les prendre souvent comme caractéristiques de groupements végétaux et à rechercher les causes de leur répartition.

Les forestiers ont évolué aussi. La géographie botanique est devenue une base de la sylviculture.

Ainsi qu'il résulte de l'exposé impartial du distingué directeur de l'Ecole forestière de Nancy, les conditions pour l'étude projetée en France se sont progressivement améliorées. En particulier, la *Station de recherches et expériences de l'Ecole forestière de Nancy*, réorganisée en 1920, mieux dotée, en personnel et en moyens d'action, peut remplir le rôle de coordination que lui attribuait le vœu émis par le Congrès forestier de 1913.

Sa première publication dans ce domaine, par M. R. Rol, chef de la 3<sup>me</sup> section de la Station de recherches, a pour titre : *I. Contribution à l'étude de la répartition du sapin*. L'auteur, se basant sur les plus récentes enquêtes et les indications éparses dans la littérature spéciale, essaie de donner un aperçu de cette répartition. Il en ressort que le sapin a, en France, une aire très morcelée. On le trouve dans tous les grands massifs montagneux, soit dans les sept régions suivantes : Vosges, Jura, Alpes, Pyrénées, Massif central (Beaujolais, Mont Lozère, Forez, Monts Dorres et Cantal), Corse, collines de la Haute-Normandie. Les particularités de cette répartition sont examinées, en détail, pour chacune de ces régions.

Dans un dernier chapitre, l'auteur étudie les relations entre la répartition du sapin et les principaux facteurs écologiques, cherchant à expliquer ainsi les raisons de cette distribution. Et, en matière de conclusion, il déduit quelques règles y relatives, puis fait l'essai de prévoir *à priori* les régions de la France dans lesquelles l'enrésinement en sapin peut se faire avec quelques chances de réussite. L'auteur a, pour cela, établi une carte de « l'aire synthétique » de cette essence. (2 feuilles, à l'échelle de 1 : 2.500.000.)

Les dernières pages du fascicule sont consacrées à la morphologie et à la biologie de quelques insectes provoquant la « piqure » des bois en grume, ainsi qu'aux moyens de lutte à appliquer contre eux (bostryche liséré, platypus trylecoctus). C'est encore une notice sur les dégâts par les *Sirex* et, enfin, sur le dépérissement de l'ailante.

H. B.

*H. Tanner : Die Geländebedeckung der Schweiz mit Wald und deren militärische Bedeutung.* Brochure in 8°, de 80 p. Graphische Anstalt « Zofinger Tagblatt ». 1937.

Cette publication d'un inspecteur forestier suisse, qui revêt dans l'armée le grade de major à l'Etat-major général, a un caractère très spécial : il y est question de l'importance, au point de vue militaire, tant économique que stratégique, de la forêt suisse. Problème de haute importance pour le pays et dont l'étude, semblerait-il, aurait été chez nous par trop négligée. Nos hautes sphères militaires s'en occupent enfin, depuis quelque temps.

La publication de M. Tanner comprend deux parties. Dans la première, l'auteur, se basant sur de nombreuses statistiques, examine le rôle incomparable à la forêt suisse dans une période de guerre, en particulier les services qu'elle a rendus, économiquement, durant la guerre mondiale. Il passe en revue les différents assortiments forestiers que notre pays produit normalement. Ayant examiné les ressources du pays à cet égard, il arrive à la conclusion que, grâce au développement des industries utilisant le bois comme matière première, notre pays tend de plus en plus à s'affranchir économiquement de l'étranger. Plus il progressera dans cette voie et mieux il s'en trouvera.

On ne saurait que souscrire à cette appréciation : « L'existence de forêts bien traitées, portant un riche capital bois; une économie forestière bien entendue; une industrie sachant tirer un parti intelligent de la matière bois: ces trois facteurs jouent un rôle important dans le maintien de notre indépendance nationale. »

Dans la deuxième partie, M. Tanner étudie la question de l'importance de la forêt au point de vue militaire, soit le rôle qu'elle peut jouer lors d'une mobilisation, de l'occupation des frontières, d'une invasion et de la défense à y opposer. Examinant la tactique à employer dans le combat sous bois, il montre combien grande est l'importance de la densité des peuplements en cause. On se représente, en effet facilement que si une troupe peut avancer sans difficulté dans une claire haute futaie sans sous-bois, il en est tout autrement dans un peuplement jardiné ou un taillis, densément garnis.

L'auteur formule quelques principes touchant la conduite de telles opérations militaires sous bois. Nombreux sont certainement ceux qui désireront les lire et examiner de près.

Notons, enfin, que M. Tanner formule le vœu que l'on organise, chez nous, en temps de paix, une milice forestière composée du corps forestier en fonction. Il sera intéressant de voir quelle suite sera donnée à cette proposition. Elle ne manque certes pas d'actualité.

*H. B.*

## **Compas de taxation**

selon le Prof. Dr H. Knuchel

avec graduation par 1 cm, pour mesurage des bois abattus et graduation-couleurs par 4 cm, pour inventaires forestiers. Modèles zurichois et bernois

Fabriquants: **Siegrist & Cie S. A.**, Fabrique de Mesures, **Stein s. Rhin**